

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 990954 – AMR 22/30/99

Action complémentaire sur l'AU 252/99 (AMR 22/23/99 du 27 septembre 1999) et suivantes (AMR 22/22/99 du 7 octobre 1999 et AMR 22/27/99 du 19 novembre 1999)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## MENACES DE MORT / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

**CHILI** Viviana Díaz Caro (f) ] militantes des droits humains appartenant à l'*Agrupación de Familiares de Detenidos Desaparecidos* (Groupement de familles de détenus « disparus »)  
Nouveau nom : Mireya Garcia (f) ] *Detenidos Desaparecidos* (Groupement de familles de détenus « disparus »)

Londres, le 20 décembre 1999

Amnesty International est vivement préoccupée par la sécurité de Viviana Díaz Caro et de Mireya Garcia, respectivement présidente et secrétaire générale de l'*Agrupación de Familiares de Detenidos Desaparecidos* (Groupement de familles de détenus « disparus »). Le 15 décembre, elles ont en effet reçu par courrier les menaces suivantes :

« Espérons que le Père Noël nous donnera l'occasion de nous rencontrer face à face en l'an 2000 pour que nous puissions vous faire sauter la cervelle. Profitez de votre dernier Noël ... vous ne serez plus là pour le prochain. Salutations à vos familles ... Joyeux Noël à tous. »

Ce message, envoyé sous forme de carte de vœux, était signé « FNL, éditions Villa Grimaldi ». La Villa Grimaldi était un centre de torture de sinistre réputation, à Santiago, utilisé pendant le régime militaire sous le contrôle de la *Dirección de Inteligencia Nacional* (DINA, Direction des services nationaux de renseignements).

Quant aux initiales FNL, elles désignent un groupe issu du *Frente Nacionalista Patria y Libertad* (Front nationaliste patrie et liberté), groupe d'extrême droite qui sévissait sous le régime militaire du général Augusto Pinochet en place au Chili de 1973 à 1990.

Ces dernières menaces de mort laissent à craindre que la sécurité que toutes les personnes liées à l'*Agrupación de Familiares de Detenidos Desaparecidos* ne soit menacée.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis l'arrestation du général Augusto Pinochet en octobre 1998, à Londres, les proches de victimes de violations des droits humains commises par le passé, ainsi que les avocats spécialisés dans la défense des droits fondamentaux, sont harcelés et menacés de mort de plus en plus fréquemment au Chili.

La tentative d'intimidation évoquée ci-dessus est la dernière en date d'une série de menaces de mort adressées à Viviana Díaz Caro et à d'autres membres de l'*Agrupación de Familiares de Detenidos Desaparecidos*.

Cette organisation a été fondée au cours des premières années de la dictature militaire chilienne par des familles de personnes « disparues ». Ses membres mènent campagne afin que les autorités leur révèlent où se trouvent leurs proches et ce qu'il est advenu d'eux. Depuis la fin du régime militaire, des organismes gouvernementaux ont été mis sur pied afin de faire la lumière sur le sort des « disparus » et 1 000 cas de « disparitions » ont été officiellement reconnus. Toutefois, les efforts déployés sur le plan juridique pour découvrir la vérité ont été entravés par les tribunaux civils et militaires, qui ont classé un certain nombre d'affaires en vertu des dispositions de la Loi d'amnistie de 1978. L'*Agrupación de Familiares de Detenidos Desaparecidos* poursuit son action en utilisant les voies de recours juridiques qui lui sont offertes aux plans national et international, ainsi qu'en menant des activités publiques non violentes.

**ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / fax / aérogramme / lettre par avion** (en espagnol ou en français) :

- dites-vous inquiet à l'idée que Viviana Díaz Caro et d'autres personnes liées à l'*Agrupación de Familiares de Detenidos Desaparecidos* (Groupement de familles de détenus « disparus ») continuent à faire l'objet de menaces de mort ;
- déclarez-vous préoccupé par la sécurité de Viviana Díaz Caro et de Mireya Garcia, qui ont reçu des menaces de mort le 15 décembre 1999, dans un courrier signé par le FNL ;
- déplorez le fait qu'aucune enquête exhaustive n'ait été menée sur les menaces de mort adressées à Viviana Díaz Caro et à d'autres membres de l'*Agrupación de Familiares de Detenidos Desaparecidos*, et qu'aucun des responsables n'ait par conséquent été traduit en justice ;
- demandez instamment que soit ouverte une enquête immédiate sur les menaces de mort dont Viviana Díaz Caro et Mireya Garcia ont été victimes, que les conclusions en soient rendues publiques et que les responsables soient déférés à la justice ;
- appelez les autorités à condamner publiquement tous les actes de harcèlement et d'intimidation commis contre des défenseurs des droits humains au Chili, et à reconnaître publiquement l'importance de la contribution de ces militants à la protection des droits fondamentaux, ainsi qu'à l'émergence d'une société dans laquelle ces droits puissent être pleinement respectés.

**APPELS À :**

**Président de la République :**

Señor Eduardo Frei Ruiz-Tagle  
Presidente de la República de Chile  
Palacio de la Moneda  
Santiago, Chili

**Fax :** 562 694 5080

**Télégrammes :** Presidente, Santiago, Chili

**Formule d'appel :** *Sr. Presidente*, / Monsieur le Président de la République,

**Ministre de la Justice :**

Señor José Antonio Gómez Urrutia  
Ministro de Justicia  
Ministerio de Justicia  
Morandé 107  
Santiago, Chili

**Fax :** 562 695 4558

**Télégrammes :** Ministro Justicia, Santiago, Chili

**Formule d'appel :** *Sr. Ministro*, / Monsieur le Ministre,

**Ministre de l'Intérieur :**

Señor Raúl Troncoso Castillo  
Ministro del Interior  
Ministerio del Interior  
Palacio de la Moneda  
Santiago, Chili

**Fax :** 562 696 8740

**Télégrammes :** Ministro Interior, Santiago, Chili

**Formule d'appel :** *Sr. Ministro*, / Monsieur le Ministre,

**Ministre des Affaires étrangères :**

Señor Juan Gabriel Valdés Soublette  
Ministro de Relaciones Exteriores  
Ministerio de Relaciones Exteriores  
Catedral 1158, Piso 3  
Santiago, Chili

**Fax :** 562 696 8796 / 672 6274

**Télégrammes :** Ministro de Relaciones Exteriores, Santiago, Chili

**Formule d'appel :** *Sr. Ministro*, / Monsieur le Ministre,

**Veillez également écrire à votre propre gouvernement et aux représentants politiques dont vous savez qu'ils ont suivi le déroulement de la procédure judiciaire engagée contre le général Pinochet.**

**COPIES À :****Journaux :**

*El Mercurio*  
Avenida Santa Maria 5542  
Casilla 13-D  
Santiago, Chili  
**Fax :** 562 228 7541

*Diario La Tercera*

Vicuña Mackenna 1870  
Santiago, Chili  
**Fax :** 562 550 7999

**Organisation de défense des droits humains :**

Agrupación de Familiares de Detenidos Desaparecidos  
Manuel Rodríguez 33  
Santiago, Chili  
**Fax :** 562 698 8609

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Chili dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

*.a version originale a été publiée par Amnesty International,*

*Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.*

*La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*